

**Transmis par courriel uniquement**

Québec, le 8 mai 2019

Monsieur Marc Croteau  
Sous-Ministre et Administrateur provincial du chapitre 22  
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage, boîte 02  
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET :      Projet Whabouchi par Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc.  
                  Demande de modification du certificat d'autorisation  
                  Optimisation des opérations minières projetées – Complément pour  
                  le système de traitement des eaux usées sanitaires incluant un rejet  
                  en surface  
                  N/Réf : 3214-14-052**

---

Monsieur le Sous-Ministre,

Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 10 avril 2019, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour l'optimisation des opérations minières projetées en phase d'exploitation – Complément pour le système de traitement des eaux usées sanitaires incluant un rejet en surface pour le projet cité en objet.

Au terme de l'analyse de la demande déposée par le promoteur, le COMEX recommande à l'Administrateur provincial d'autoriser la demande de modification du certificat d'autorisation. La demande est justifiée et sa réalisation permettra de traiter et d'évacuer les eaux usées sanitaires en conformité avec la réglementation. De plus, le rejet de l'effluent en surface semble acceptable considérant la technologie proposée par le promoteur.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, mes salutations distinguées.



**Vanessa Chalifour**

Secrétaire exécutive

Au nom des membres du COMEX

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social